

La Chapelle en Vercors : Petite Ville de Demain

Février 2023



Diagnostic

Savoir d'où nous partons ...

Diagnostic
en 2
étapes

Travail sur les
statistiques

- Quantitatif

Réunions
d'échanges

- Qualitatif





Points de repère



1ère étape du diagnostic de la commune :

Statistiques

Evolution de la population



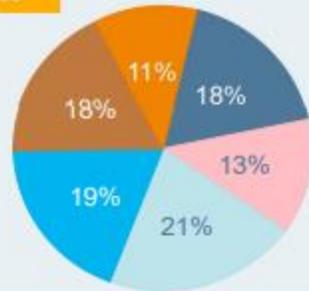
Après un fort déclin depuis le début du XXème siècle, la population est de nouveau en accroissement depuis les années 1990

16 habitants par km²
(78 dans la Drôme) -
Chiffres 2017

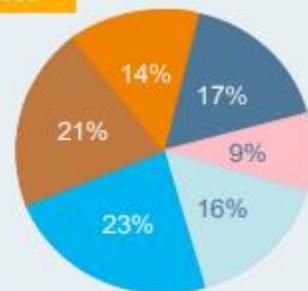


Répartition par tranche d'âge en 2008 et 2018

2008



2018



- 0 à 14 ans
- 15 à 29 ans
- 30 à 44 ans
- 45 à 59 ans
- 60 à 74 ans
- 75 ans et plus

La part des plus de 60 ans passe de 29% en 2008, à 35% en 2018 ; ce qui est supérieur à la moyenne nationale (24%)

Evolution de la population

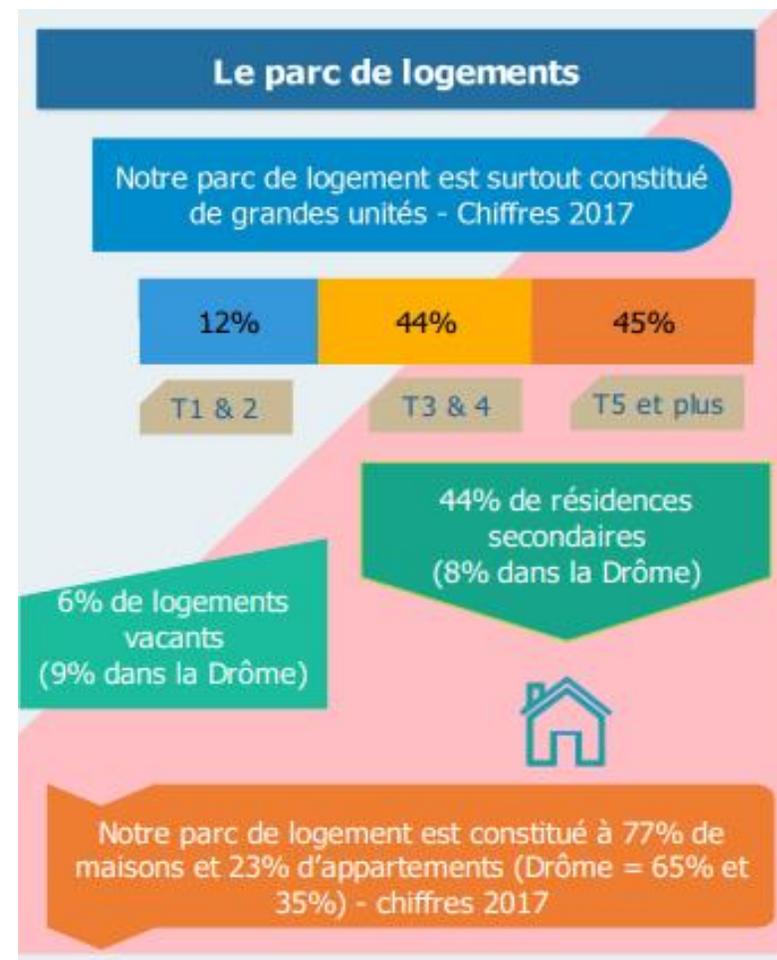
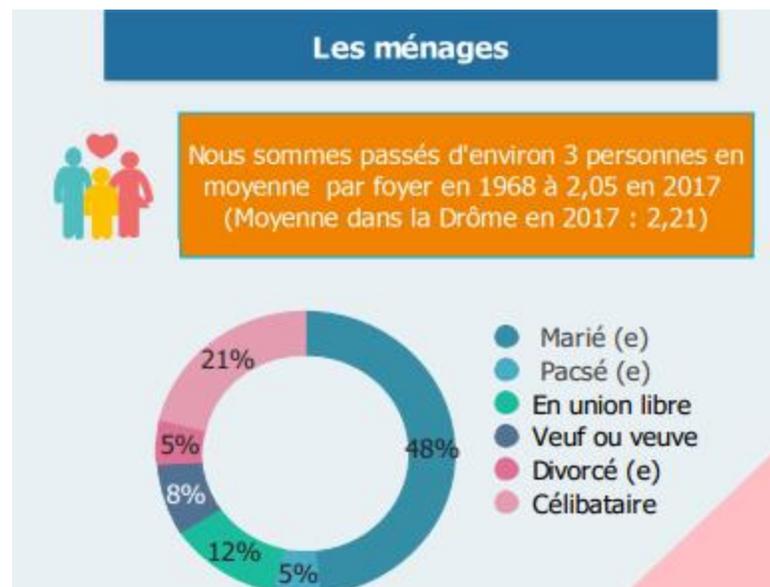


Soit par exemple, 125 enfants de moins de 14 ans en 2018



1ère étape du diagnostic de la commune :

Statistiques



1ère étape
du
diagnostic
de la
commune :
Statistiques

Revenus

En 2020, le revenu disponible médian par Unité de Consommation (UC) est de 20 200 €
(Médiane Française en 2018 = 19 500 €)



01

1 UC pour le premier adulte du ménage

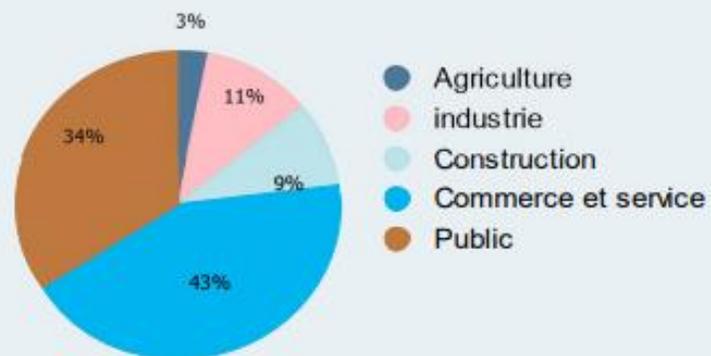
02

- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;

03

- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Répartition des postes par activité en 2018

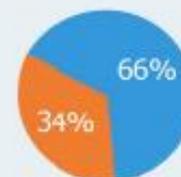


Impôts



En 2017, 62% des ménages étaient non imposables (60% dans la Drôme)

Emploi



En 2018, 66% des actifs travaillent sur la commune

Environ 300 actifs sont décomptés en 2017 (y compris 24 personnes en recherche d'emploi) ... et 322 emplois dénombrés à la même date

Taux de chômage en 2018 : 8%
(14% dans la Drôme en 2017)

1ère étape du diagnostic de la commune :

Statistiques

Focus sur le tourisme



38 125 nuitées touristiques en 2019
1 085 lits disponibles
25 000 visiteurs à l'Office du Tourisme en 2019

La clientèle de proximité est majoritaire



120 000 € de taxe de séjour - Source OT
retombées estimées à 15 M€/an - source CCRV

Focus sur les entreprises

101 entreprises en 2018 ; 3,1 emplois par entreprise, en moyenne

Nombre de création d'entreprises entre 2011 et 2020



2ème étape
du
diagnostic
de la
commune :

Qualitatif

6 réunions

Une
centaine de
participants

350
remarques
faites

2 réunions
du Conseil
Municipal



2ème étape
du diagnostic
de la
commune :
Qualitatif

Diagnostic

Réunions publiques 4^{ème} trimestres 2021 et Conseil Municipal du 13 janvier 2022

Atouts

Développement /dynamisme actuel (commercial et démographique)
Développement agriculture bio, raisonnée ou diversifiée - démarrage des circuits courts
Dynamisme des associations
Environnement exceptionnel
Forte **identité** du territoire
Importante ressources forestières
Infrastructures publiques existantes
Qualité de vie
Ressources en eau actuellement suffisante
Important **Fonds de roulement** financier de la commune

Opportunités

Labellisation Petites Villes de Demain et Centre ville et Village
Mutualisation et synergie avec le Parc et la CCRV
Plan de relance du gouvernement
Développement énergie renouvelables

Faiblesses

Inadaptation du parc de logement
Urbanisme, PLU inadapté
Vétusté des réseaux (eaux, assainissement, voirie, télécom ...)
Développement économique freiné par un **manque** d'infrastructures
Eloignement, isolement géographique, difficulté d'accès
Faiblesse des moyens de la mairie
Communication insuffisante
Liens entre habitants et élus trop faibles
Manque de lien social
Manque équipement / jeunesse
Mobilité, circulation, stationnement ... à revoir
Mobilité/transport collectif insuffisant
Offre commerciale insuffisante
Politiques sociale et éducative **mal définies**
Services et infrastructure publiques insuffisantes

Menaces

Contexte national et général dégradé
Difficultés du monde paysan
Hausse des prix du foncier
Pic de **surfréquentation** estivale
Réchauffement et **dérèglement** climatique
Ressources en eau menacée (qualité et quantité)
Vieillesse de la population
Absence d'un projet de territoire avec la CCRV et le Parc

Un village aux nombreux atouts, dans un environnement exceptionnel mais le dynamisme actuel ne doit pas faire oublier un équilibre fragile ...



Conférences

S'informer pour mieux comprendre et prendre du recul ...

2 conférences pour s'informer et débattre

Avril 2022

- Intervention de géographe, sociologue et de spécialiste du Parc du Vercors

Juin 2022

- Présentation du projet de révision de la charte du parc régional du Vercors

RuralitéS en Transition
21 avril 2022 – La Chapelle en Vercors

RuralitéS
en
Transition
21 avril
2022 – La
Chapelle
en
Vercors

Philippe Bourdeau et Pierre-Antoine Landel (enseignants chercheurs)
Conférence RuralitéS en transition

Une présentation en 6 images

- 1 : De l'espace rural à ma mosaïque rurale
- 2 : Habiter le Vercors en 2022
- 3 : Transition territoriale : de quoi parle t on ?
- 4 : De l'habitabilité récréative à l'habitabilité transformative
- 5 : 6 figures de l'interface entre Innovations sociales et collectivités territoriales
- 6 : quels liens avec l'histoire du territoire ?

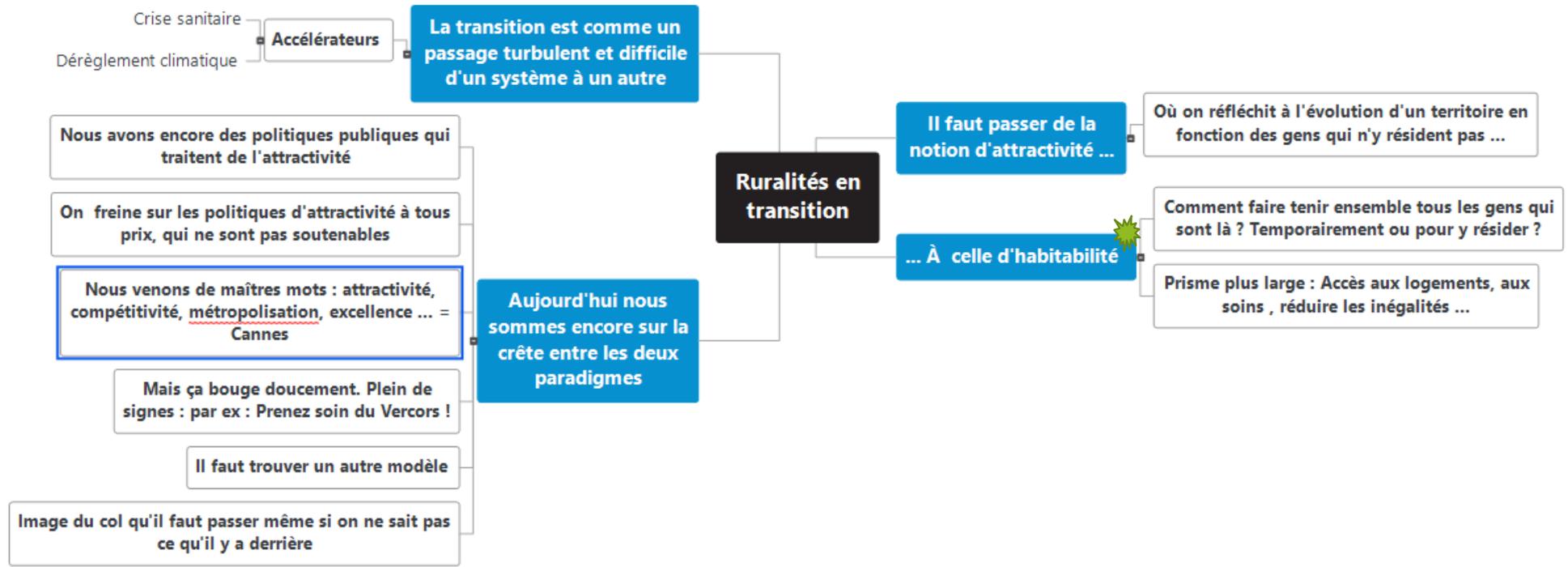
Conclusion en questions ?



Ruralités en Transition

21 avril 2022 – La Chapelle en Vercors

Quelques notes prises pendant la conférence :

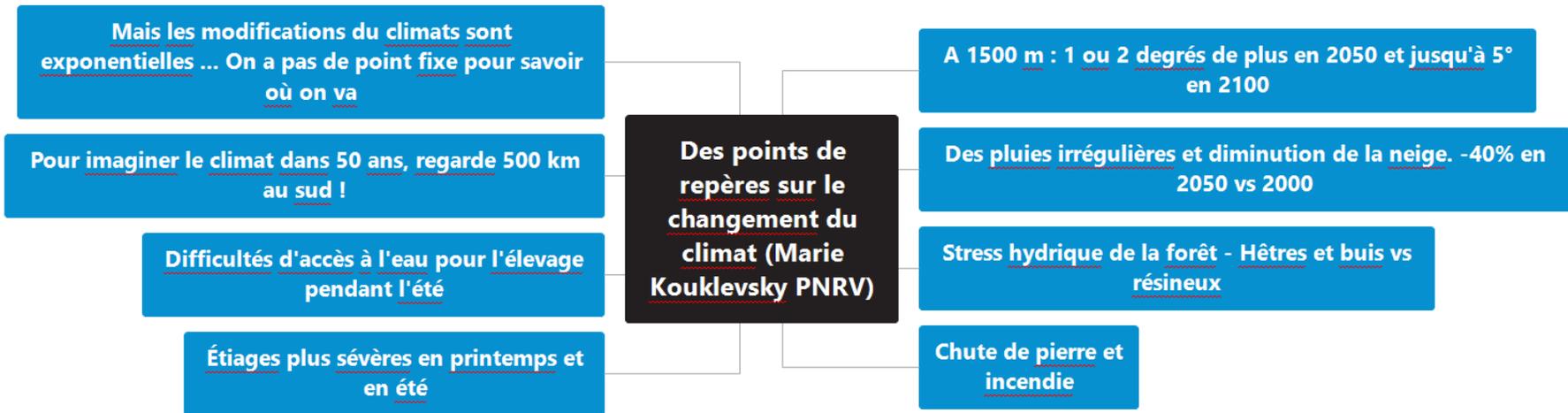


 Habitabilité = « Néologisme qui qualifie l'ensemble des conditions de l'habiter d'un lieu (accessibilité, convivialité, citoyenneté, proxémies) aussi bien matérielles qu'idéelles. Le terme renvoie à une idée de l'habiter plus large que le fait de résider. L'habitabilité d'un lieu est liée à l'existence de possibilités suffisantes de création et d'adaptation permettant aux individus de se l'approprier. » (MCD) avril 2014. Olivier Lazzarotti, Notion à la une : habiter, 2013. (<http://geoonfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/habiter>)



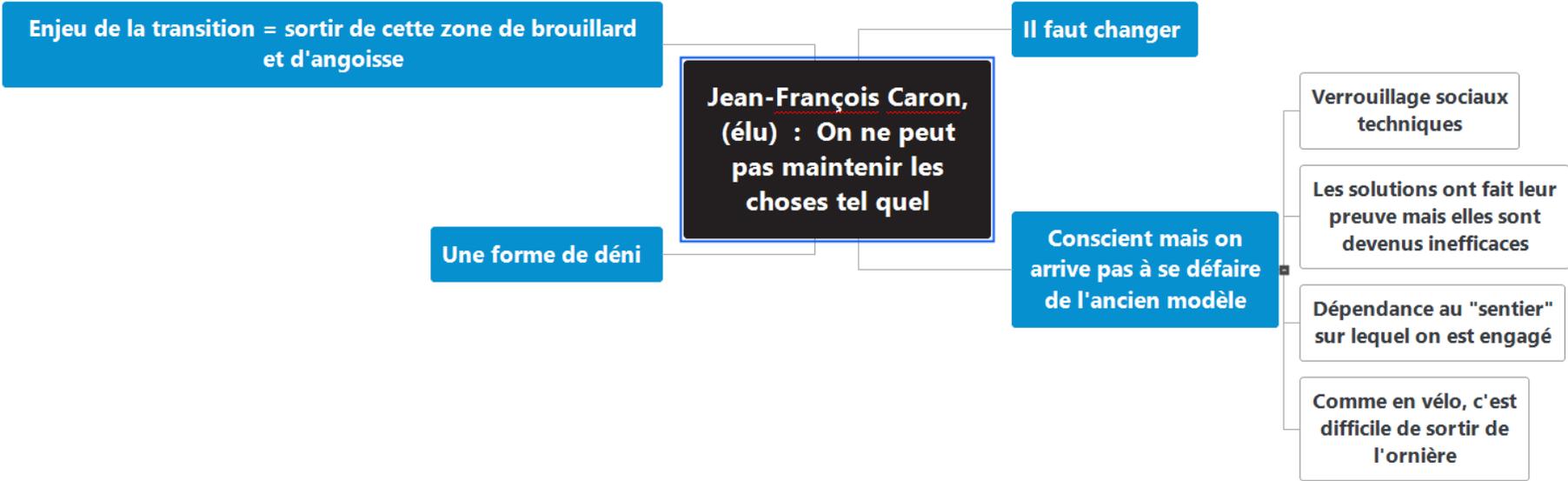
Ruralités
en
Transition
21 avril
2022 – La
Chapelle
en
Vercors

Quelques notes prises pendant la conférence :



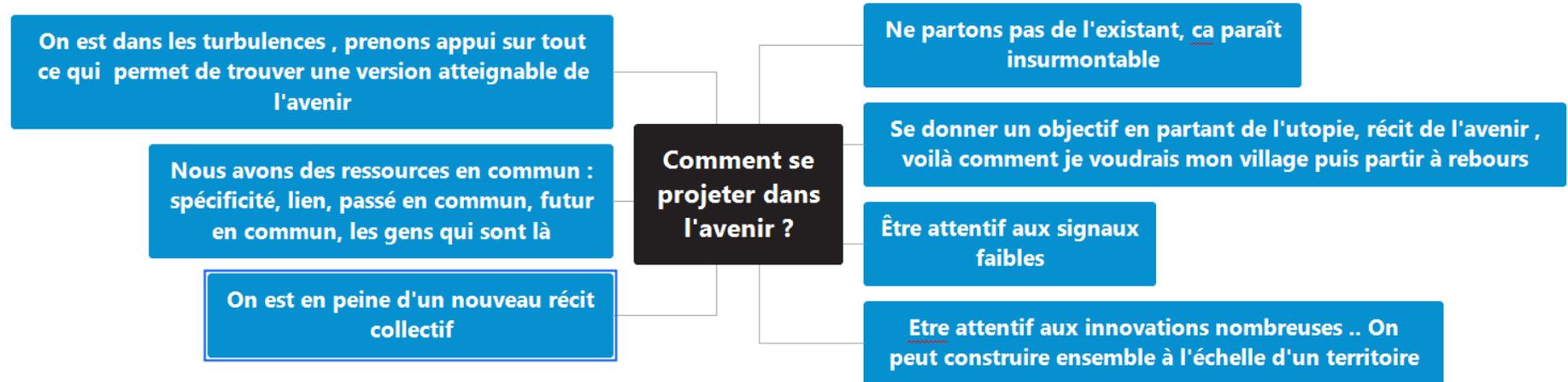
RuralitéS
en
Transition
21 avril
2022 – La
Chapelle
en
Vercors

Quelques notes prises pendant la conférence :



RuralitéS en Transition 21 avril 2022 – La Chapelle en Vercors

Quelques notes prises pendant la conférence :



Projet de révision de la Charte du parc régional
du Vercors
7 juin 2022 – St Jean en Royans

Le projet
de Charte
du Parc -

AXE 1
VERCORS
À VIVRE

Cadre de vie exceptionnel dont le patrimoine doit être mis en valeur + Maintenir et développer le tissu social et économique

Mesure 1.1 – Valoriser et préserver les paysages

Mesure 1.2 – Préserver les milieux naturels

Mesure 1.3 – Maintenir un cadre de vie favorable

Mesure 1.4 – Soutenir les activités agricoles et forestières

Mesure 1.5 – Requalifier l'offre touristique

Mesure 1.6 – Promouvoir des modèles sobres et inclusifs



Le projet
de Charte
du Parc -

AXE 2 :
vercors
en
transition

Le Vercors a besoin d'accroître sa capacité d'adaptation face aux changements globaux et se déclare "Territoire en transition"

Mesure 2.1 – Mobiliser en faveur des transitions

Mesure 2.2 – Accélérer la transition énergétique

Mesure 2.3 – Accompagner l'agriculture dans ses transitions

Mesure 2.4 – Adapter la gestion forestière au changement climatique

Mesure 2.5 – Accompagner la transition alimentaire

Mesure 2.6 – Réussir la transition touristique



Le projet
de Charte
du Parc -

AXE 3 :
vercors
en
Partage

Plus de dialogue, plus de partage et de mise en commun

Mesure 3.1 – Équilibrer les usages du foncier

Mesure 3.2 – Organiser l'usage de l'eau, ressource limitée et fragile

Mesure 3.3 – Concilier les usages dans le respect des milieux naturels

Mesure 3.4 – Tisser des liens entre les territoires

Mesure 3.5 – Cultiver les valeurs d'accueil et de solidarité

Mesure 3.6 – Une culture commune pour un territoire vivant !

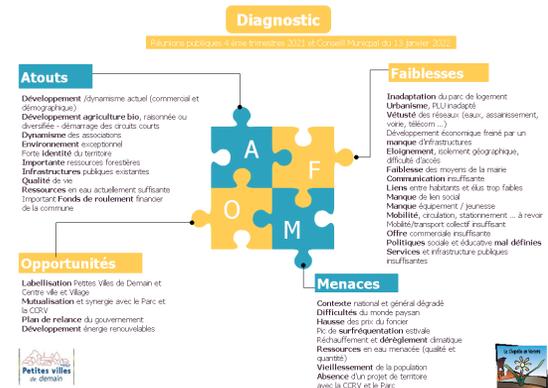


La Chapelle en 2040 ?

Savoir vers quoi nous voudrions aller ...

La Chapelle en 2040 ?

Nous voyons mieux où nous sommes ...



Où voulons-nous être dans 10 ou 15 ans ?

- Quels enjeux ?
- Quelles priorités ?
- Quels objectifs ?



Un questionnaire diffusé pour interroger les habitant(e)s



La Chapelle en 2040 ?

Fin 2021, nous avons partagé avec vous un diagnostic de notre commune. Nous aimerions maintenant nous projeter dans l'avenir. Imaginez-vous en 2040, quand vous vous mettez à la fenêtre, que voyez-vous ? Quelle vision avez-vous de notre village dans 20 ans ?

Nous nous donnons jusqu'au 15 octobre pour recueillir vos réactions, avant de les synthétiser avec le Conseil Municipal et d'en tirer les grandes lignes de notre projet politique pour la Chapelle ...

N'hésitez pas à exprimer vos souhaits. Mais n'oubliez pas SVP que nous n'avons pas, à l'échelle des communes, les mains libres dans tous les domaines et que nous aurons aussi à intégrer des contraintes financières !

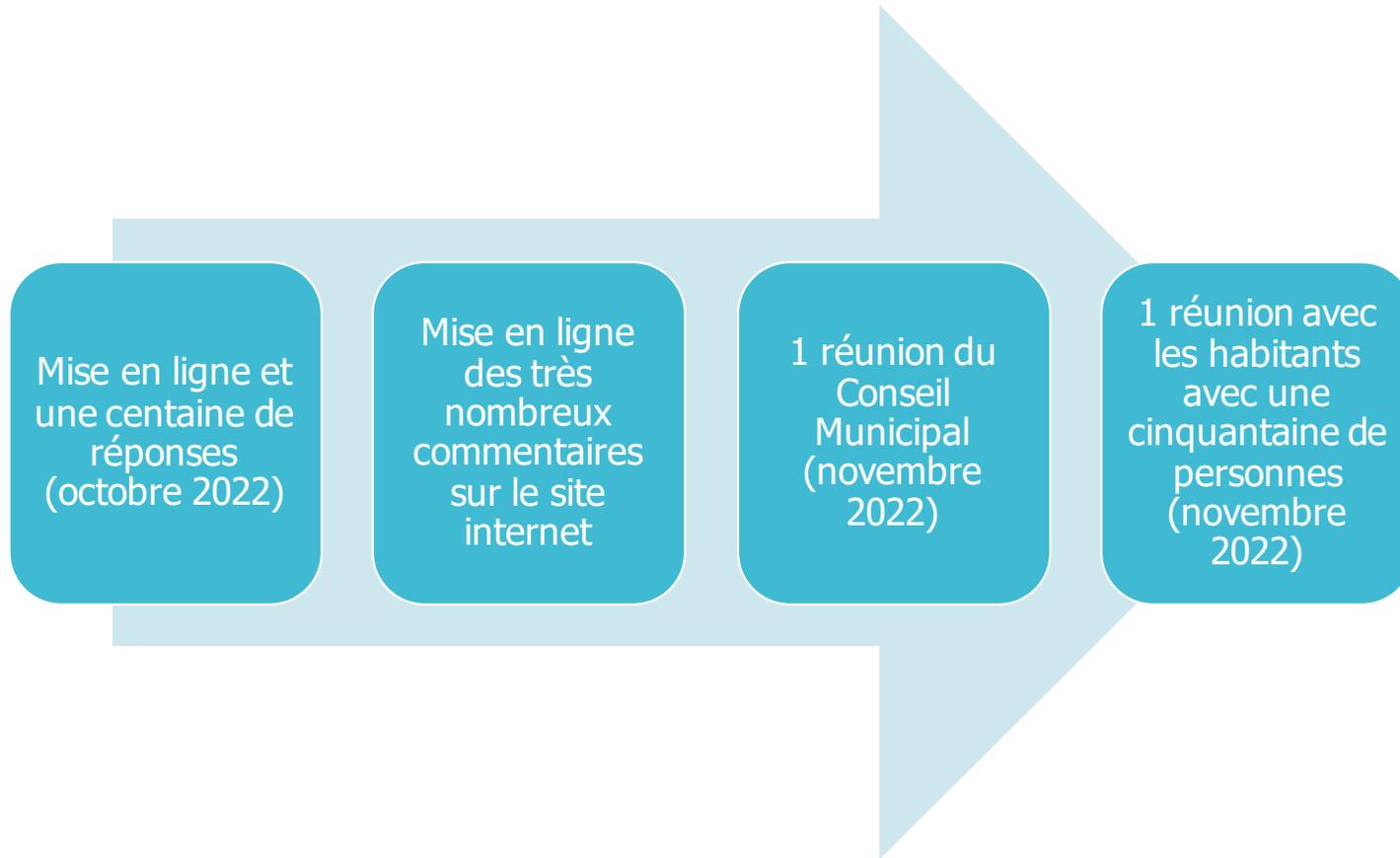
La durée de la réponse est estimée à 10 minutes, le formulaire est entièrement anonyme et toutes les questions sont facultatives. Rendez-vous en début d'année prochaine pour une présentation des résultats !

Merci de votre participation

Démarche
Petites Villes
de Demain
et
construction
d'un projet
de territoire



La Chapelle en 2040 ?



Voir en annexe les graphiques établis



Que faut-il
garder et
préserver ?



<https://wordart.com/>



Qu'est ce
qui
manque ?

préservation foncier
Mobilité douce
commerce
piéton
Energie renouvelable
salle associative
Jeunesse
Dentiste
Fibre
Transition écologique
maison de retraite
transports collectifs
Solidarité
Co-working
Soutien Handicap
Médecin
Pistes cyclables
Logement
Spécialistes
espace rencontre
Circuits courts
Espace urbain amélioré
Association

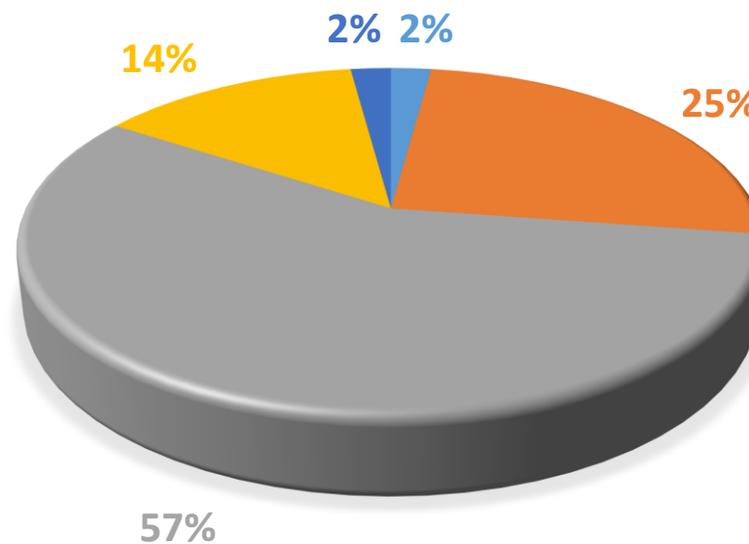


Qu'est
ce qu'il
faut
régler ?



Combien serons-nous ?

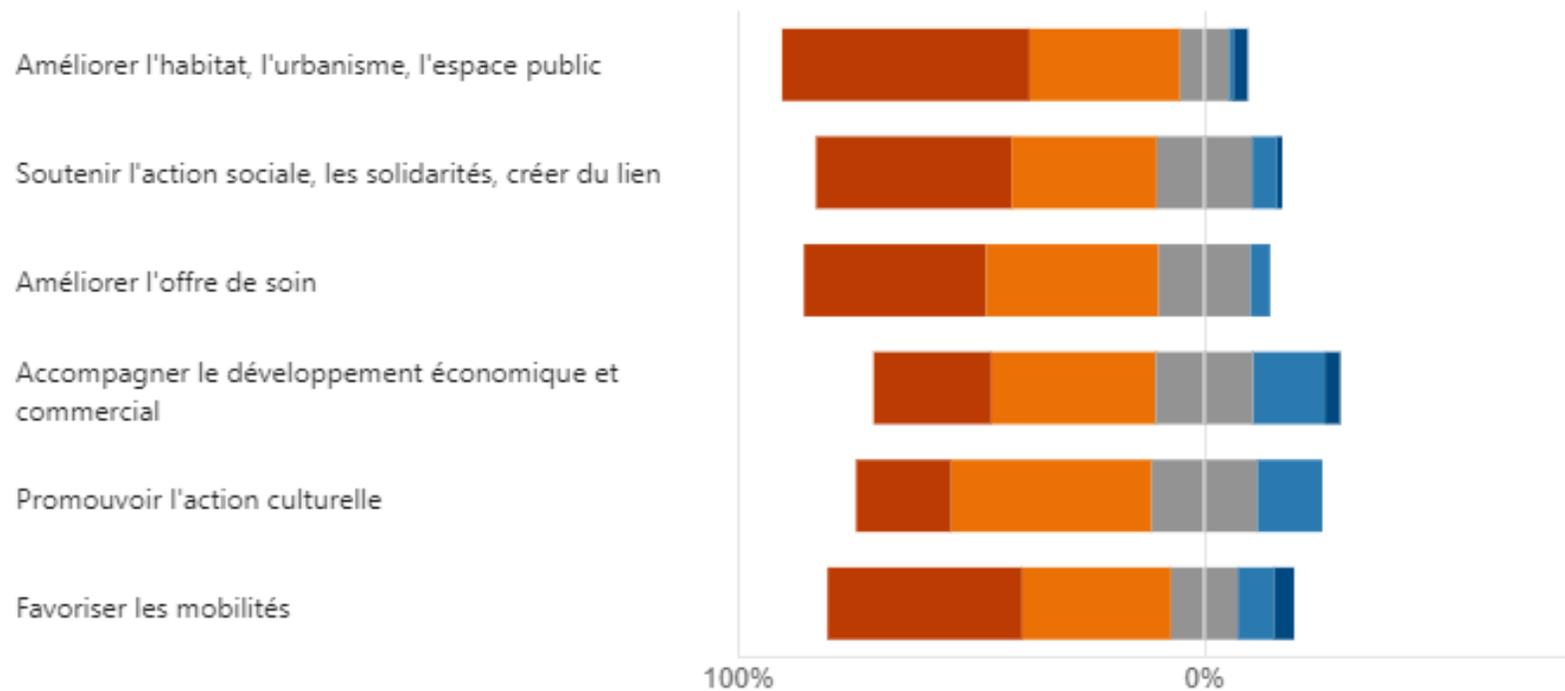
COMBIEN SERONS-NOUS ?



- Moins de 750
- 750, comme aujourd'hui
- Entre 751 et 1000
- Entre 1011 et 1500
- Plus de 1500

Ces axes politiques vous paraissent ... ?

■ Essentiel ■ Important ■ Souhaitable ■ Secondaire ■ Ne sait pas



Le projet

Enfin quels fils conducteurs, quels objectifs et
quelles actions ?

Fils conducteurs du projet de territoire

**Développer notre
résilience**

**Nous inscrire pleinement
dans la transition
écologique et sociale**

**Construire un équilibre
général**

**Faire croître
raisonnablement la
population pour un village
plus vivant et rajeuni**

Améliorer l'habitabilité

**Développer les mobilités
douces**

Renforcer la solidarité

**Cultiver la démocratie et
le lien social**

**Développer notre
territoire en préservant
l'environnement**

**Améliorer l'accès aux
soins**

**Préserver traditions et
authenticité**

Faciliter les déplacements



Principaux objectifs du projet de territoire



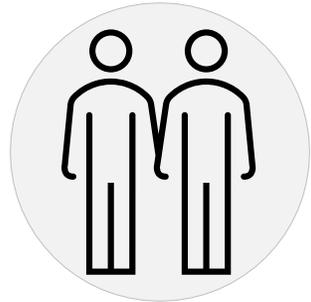
**Améliorer l'habitat,
l'espace public et
l'urbanisme**



**Accompagner le
développement
économique et
commercial**



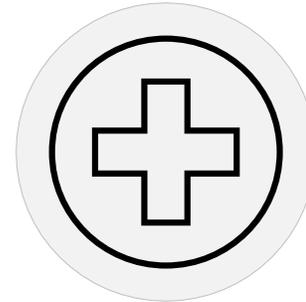
**Promouvoir l'action
culturelle**



**Soutenir l'action
sociale et les
solidarités**



**Développer les
mobilités douces et les
transports**



Améliorer la santé

Améliorer l'habitat, l'espace public et l'urbanisme

Les grands
axes de travail

Améliorer le parc de
logement, accompagner la
rénovation et réduire le
taux de vacance en
centre-bourg

limiter la
«consommation» de notre
réserve foncière

Réduire les
consommations
d'énergies, produire et
utiliser les énergies
renouvelables, réduire et
mieux gérer les déchets

Poursuivre l'amélioration
et la modernisation des
réseaux et équipement

Mettre en valeur en valeur
nos espaces publics et
notre patrimoine



Améliorer l'habitat, l'espace public et l'urbanisme

Exemples d'actions :

Améliorer le parc de logement, accompagner la rénovation et réduire le taux de vacance en centre-bourg

- Envisager une OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) ou une ORT
- Repérer des logements vacants et/ou anciens.
- Mobiliser/accompagner les propriétaires pour les rénover et/ou les remettre sur le marché
- Favoriser la rénovation des façades, des logements et des commerces
- Accompagner l'innovation des manières d'habiter afin d'augmenter l'offre de logements locatifs à l'année (habitat partagé, logements plus petits...)
- Étudier tous les leviers permettant à terme de diminuer la proportion de maisons secondaires.

Limiter la « consommation » de notre réserve foncière

- Recycler les friches en centre-Bourg en opérations mixant habitat, commerces, bureaux d'activités, espace de coworking... Ex : bâtiment Appaix, friche Lattier
- S'appuyer sur EPORA, Établissement public foncier d'état, pour mobiliser le foncier, favoriser l'aménagement durable des territoires et lutter contre l'étalement urbain
- Retravailler sur les documents d'urbanisme et identifier les besoins prioritaires à modifier dans l'attente d'une révision du PLU (I)



Améliorer l'habitat, l'espace public et l'urbanisme

Exemples d'actions :

Réduire les consommations d'énergies, produire et utiliser les énergies renouvelables, réduire et mieux gérer les déchets

- Mettre en service la micro centrale de l'Aygue pour produire 750 Mwh/an (estimation)
- Développer la production d'électricité solaire (autoconsommation collective)
- Promouvoir la rénovation énergétique des bâtiments
- Réduire la consommation énergétique des ménages et des bâtiments communaux
- Développer drastiquement l'information aux habitants pour qu'ils adhèrent au tri des déchets
- Soutenir activement les filières locales de réutilisation et de réemploi.

Poursuivre l'amélioration et la modernisation des réseaux et équipement

- Soutenir le déploiement de la fibre
- Entretien et améliorer les voiries, favoriser l'enfouissements des réseaux
- Remplacer nos équipements de déneigement pour assurer la Viabilité Hivernale
- Mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde
- Faire réaliser un schéma directeur de gestion des eaux pluviales



Améliorer l'habitat, l'espace public et l'urbanisme

Exemples
d'actions :

Mettre en valeur nos espaces publics et notre patrimoine

- Rénover le bâtiment des services techniques, la salle des fêtes et les bâtiments de l'ancienne école
- Améliorer le cadre de vie du centre et la convivialité des espaces : plus de rencontres, plus d'animation, plus de convivialité.
- Fleurir le centre du village
- Améliorer les entrées du village
- Remplacer la signalétique
- Réaliser une étude architecturale et patrimoniale dans le centre bourg
- Restaurer et protéger les chapelles de St Antoine et de Notre dame des lumières ainsi que le clocheton de notre ancienne école
- Poursuivre l'amélioration de l'éclairage public
- Revoir la circulation et le stationnement dans le village pour accompagner les mobilités douces
- Faire l'inventaire des voies communales et chemins ruraux



Accompagner le développement économique et commercial

Les grands axes de travail :

Maintenir et densifier le tissu commercial, artisanal et de services

Accompagner et encadrer le développement touristique

Améliorer l'exploitation de la forêt

Soutenir l'agriculture



Accompagner le développement économique et commercial

Exemples d'actions :

Maintenir et densifier le tissu commercial, artisanal et de services

- Accompagner le développement des activités commerciales existantes et la création d'activités
- Soutenir les éventuels projets d'association commerçant/artisan
- Renforcer la communication commerciale et artisanale
- Mettre en place une veille foncière et immobilière de locaux et fonciers disponibles pour augmenter la part de locaux commerciaux
- Aider au développement d'activités tertiaires, de professions libérales et d'entreprises individuelles : bureaux d'activités, tiers-lieux, petit hôtel d'entreprises
- Relancer le projet d'extension de la ZA
- Accompagner la digitalisation des commerçants et artisans
- Communiquer et faire valoir le Vercors Sud
- S'appuyer sur le rayonnement des marchés du jeudi et du samedi
- Valoriser les produits locaux : renforcer les circuits courts



Accompagner le développement économique et commercial

Exemples d'actions :

Accompagner et encadrer le développement touristique

- Fédérer les acteurs : relancer une union commerciale
- Accompagner l'organisation et la coordination des animations commerciales et soutenir les réseaux d'acteurs
- développer l'esprit « village » – Communiquer sur l'esprit montagne (Augmenter le savoir-vivre)
- Fédérer les acteurs et accompagner l'organisation et la coordination de ceux-ci, en s'appuyant sur l'office du tourisme afin de travailler sur un modèle d'accueil type 4 saisons toujours en cherchant l'équilibre et un accueil qualitatif, mieux réparti sur l'année
- Refondre le site internet – le mettre en lien avec celui de la CCRV
- Encourager et soutenir des manifestations hors saison (Pâques, Toussaint)



Accompagner le développement économique et commercial

Exemples d'actions :

Améliorer l'exploitation de la forêt

- Aller vers plus de mutualisation en matière de travaux (piste, plantation, coupe, voire vente)
- Mettre en place un programme d'échanges de parcelles de manière à mieux massifier. Faire inventaire des parcelles communales.
- Aider à la multifonctionnalité des espaces naturels et à leurs utilisations par les différents acteurs (Forestiers, randonneurs, vtt, Muschers, chasseurs...) ce qui implique suivis, entretien et remise en état)
- Favoriser les circuits courts en développant un réseau de chaleur communale, bois énergie, entre mairie église, ...
- Favoriser et continuer les essais d'adaptation de nouvelles espèces en fonction de l'évolution climatique en lien avec l'ONF.

Soutenir l'agriculture

- Soutenir l'installation d'exploitations agricoles biologiques/raisonnées en cohérence avec notre territoire
- Développer les associations de producteurs locaux
- Soutenir l'adaptation des cultures au changement climatique
- Recenser les sources et les citernes existantes : revoir leurs captages et permettre leur utilisation aux éleveurs - Entretien des sources
- Aider à la création d'un atelier de transformation de produits agricoles sur le territoire de la CCRV
- Accompagner l'émergence d'un réseau d'acteurs agricole et pastoral autour de l'agriculture nourricière en sollicitant les outils du projet alimentation santé et territoire



Promouvoir l'action culturelle

Les grands axes
de travail :

Accompagner les
associations

Soutenir/ pérenniser les
offres culturelles existantes



Promouvoir l'action culturelle

Exemples
d'actions :

Accompagner les associations

- Améliorer, pérenniser, harmoniser les aides financières ou autres apportées aux associations.
- Soutenir activement la recherche et le partage d'espace nécessaire au bon fonctionnement des associations

Soutenir/ pérenniser les offres culturelles existantes

- Mettre à disposition des moyens humains et techniques pour accueillir les offres culturelles

—



Soutenir
l'action
sociale et
les
solidarités

Les grands axes
de travail :

Soutenir les
associations et les
événements

Renforcer les
actions en faveur
de l'enfance et la
jeunesse

Dynamiser le
CCAS



Soutenir l'action sociale et les solidarités

Exemples
d'actions :

Soutenir les associations et les évènements

- Mettre à profit le recensement existant des besoins (association, jeunes, adultes, familles ...).
- Mieux renseigner les usagers sur les services mis en place telles que VercorsExpress, Vertapop ...
- Réfléchir aux moyens de collaboration avec les associations et les autres collectivités du territoire afin de proposer aux habitants une offre de services cohérente et adaptée
- Organiser un pique-nique des habitants
- Accompagner les espaces mis à disposition des habitants comme les jardins partagés
- Continuer le vivre ensemble et les actions citoyennes/associatives

Renforcer les actions en faveur de l'enfance et la jeunesse

- Soutenir les projets d'école et périscolaire, poursuivre la collaboration avec l'équipe pédagogique et les parents d'élèves
- Réfléchir à l'élaboration d'un Projet Educatif Local
- Travailler avec la CCRV sur les actions à mener en direction des jeunes
- Encourager les projets intergénérationnels
- Développer, pérenniser et renforcer les actions en faveur de la jeunesse avec les Marmottons, AD'air et la CCRV – Par exemple : agrandir le parking de la Maison de l'Aventure
- Installer un City Stade dans le jardin de ville

Dynamiser le CCAS

- Redéfinir précisément ses missions et les étendre
- Traiter les situations individuelles



Développer les mobilités douces et les transports

Les grands axes de travail :

Développer le transport partagé et collectif, relayer les travaux des associations proposant des solutions de mobilité mutualisées

Développer les mobilités douces (vélo,...)

Travailler sur les liaisons inter villages sur le plateau



Développer les mobilités douces et les transports

Exemples d'actions :

Développer le transport partagé et collectif, relayer les travaux des associations proposant des solutions de mobilité mutualisées

- Développer les informations pratiques sur le covoiturage : signalétique parking, stationnement sécurisé pour les vélos, communication sur les dispositifs existants ...
- Solliciter la Région pour adapter son offre de lignes (horaires, petits bus, plus de trajets...)

Développer les mobilités douces (vélo,...)

- Favoriser des itinéraires sécurisés pour accéder à pied ou en vélo, au cœur du village, à l'école et au collège. Travailler sur la cohabitation des différentes mobilités
- Ajouter une signalétique piétonne au départ des parkings
- Installer des mobiliers de stationnement vélos pour accéder aux commerces et services
- Installer des garages à vélos abrités et sécurisés, avec recharge électrique, sur des lieux stratégiques (parkings de covoiturage, OT...)

Travailler sur les liaisons inter villages sur le plateau

- Travailler les accès piétons pour relier les hameaux et les villages voisins (Vassieux et Saint Agnan) au centre bourg. entre autre pour les déplacements à pied du quotidien.



Améliorer la santé

Les grands axes de travail :

Compléter l'offre de soin accessible à la maison de santé

Engager des actions en faveur des seniors



Améliorer la santé

Exemples d'actions :

Compléter l'offre de soin accessible à la maison de santé

- Soutenir les travaux des professionnels de santé au sein de leur projet de CPTS
- Participer à l'installation d'un dentiste
- Favoriser les lieux ressources contre l'isolement social

Engager des actions en faveur des seniors

- Relayer et soutenir l'action de la Matinière d'accueil de jour
- Soutenir le projet de réouverture des logements PMR de l'ancienne résidence des Campanules
- Soutenir et reprendre localement les actions proposées par le Collectif Part'âge pertinentes sur le territoire de la commune.



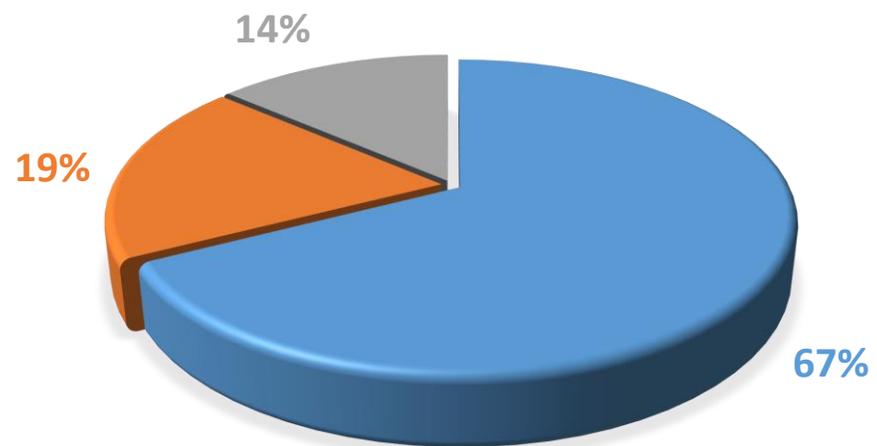
Annexes

Graphiques issus du questionnaires aux habitants et habitantes octobre 2022



Comment
...?

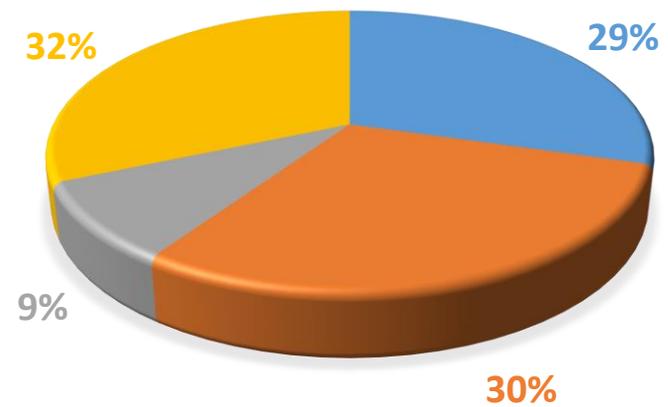
COMMENT FERONS-NOUS NOS COURSES ?



- Le plus possible localement dans les commerces ou sur les lieux de production
- Dans les villes voisines
- Sur internet

Comment
...?

COMMENT ET OÙ TRAVAILLERONS-NOUS ?



■ sur la commune

■ Sur les communes de la CCRV

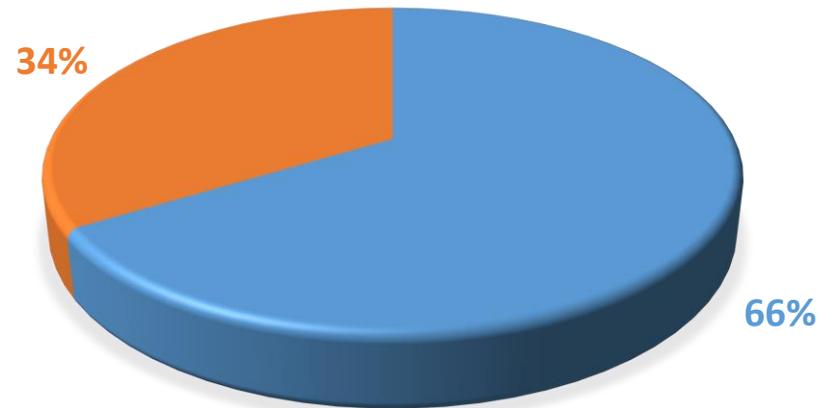
■ Dans les grandes villes voisines

■ En télétravail



Comment
...?

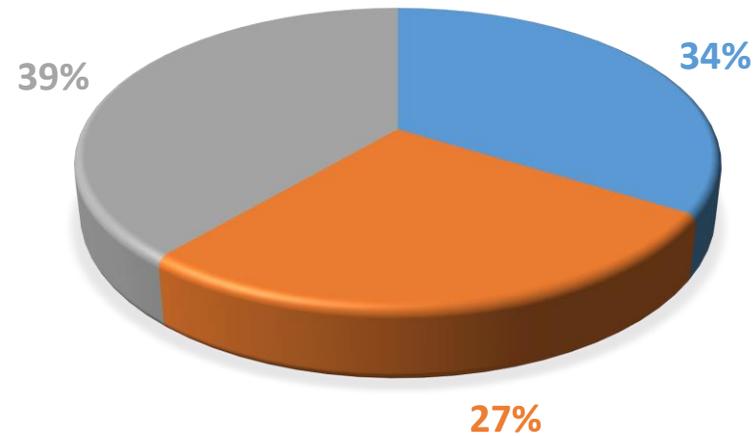
COMMENT NOUS SOIGNERONS-NOUS ? QUE PENSEZ-VOUS DE LA SITUATION ?



■ Satisfaisante ■ Insatisfaisante

Comment
...?

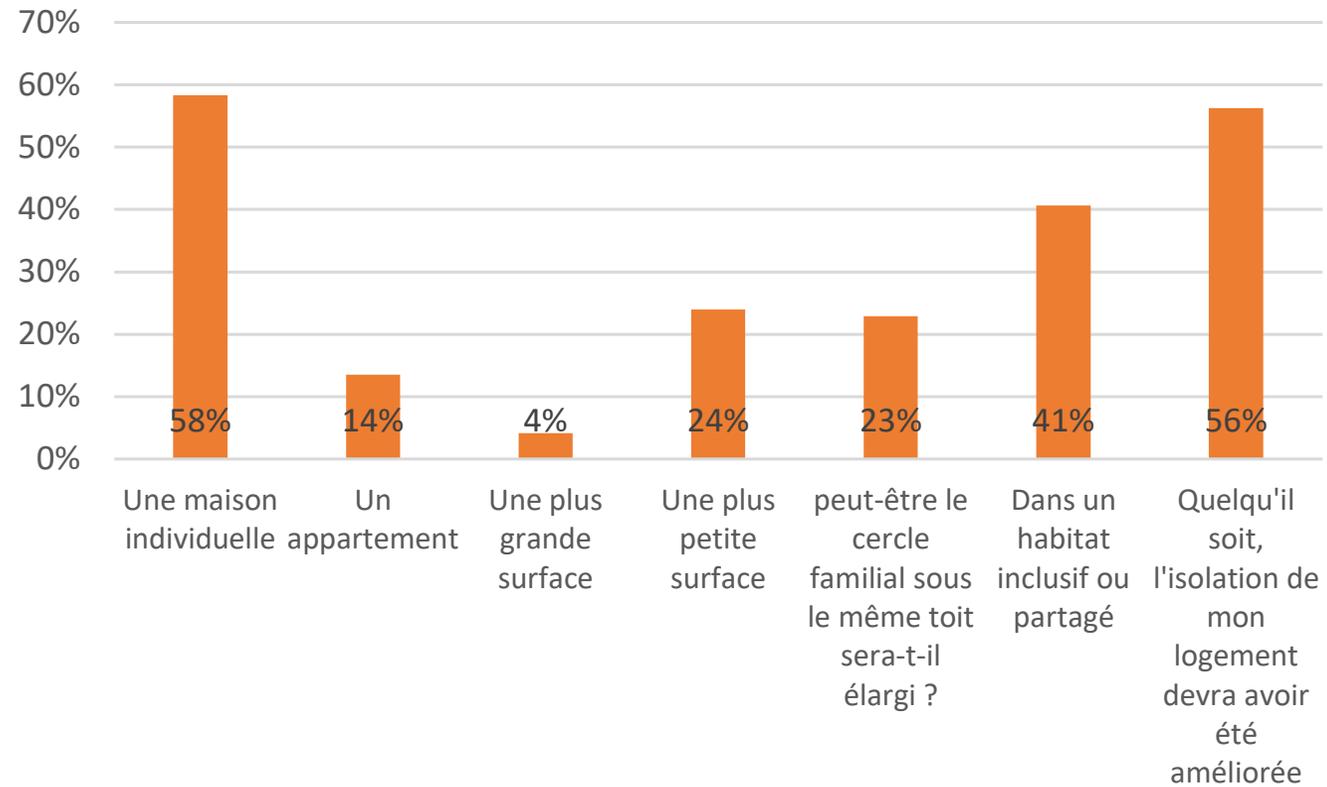
COMMENT NOUS DÉPLACERONS-NOUS ?



- Il faut favoriser les déplacements en vélo et à pied
- La voiture individuelle restera largement indispensable
- Il faut développer les transports collectifs

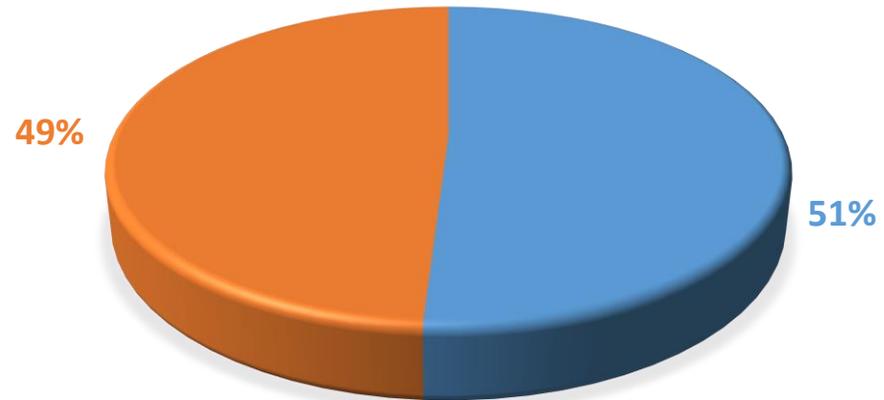
Comment
...?

Comment nous logerons-nous ?



Comment
...?

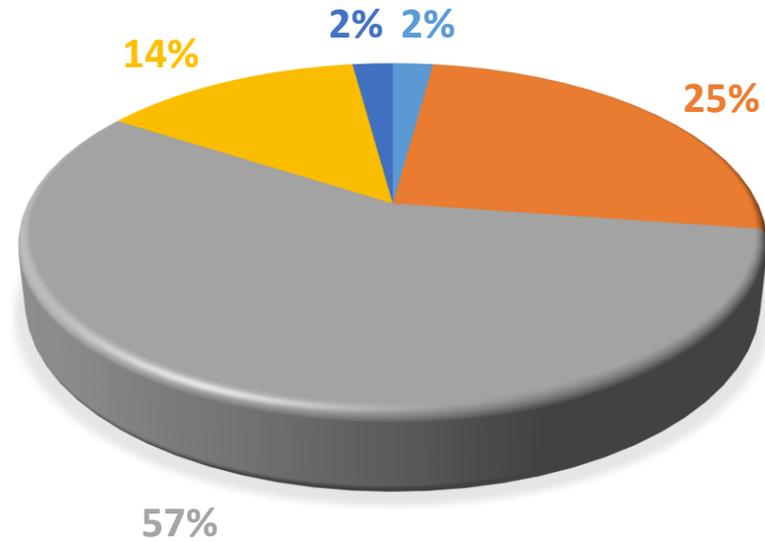
COMMENT NOUS CULTIVERONS ET NOUS RENCONTRERONS-NOUS ?



■ Association ■ Evènement

Combien serons-nous ?

COMBIEN SERONS-NOUS ?



■ Moins de 750

■ 750, comme aujourd'hui ■ Entre 751 et 1000

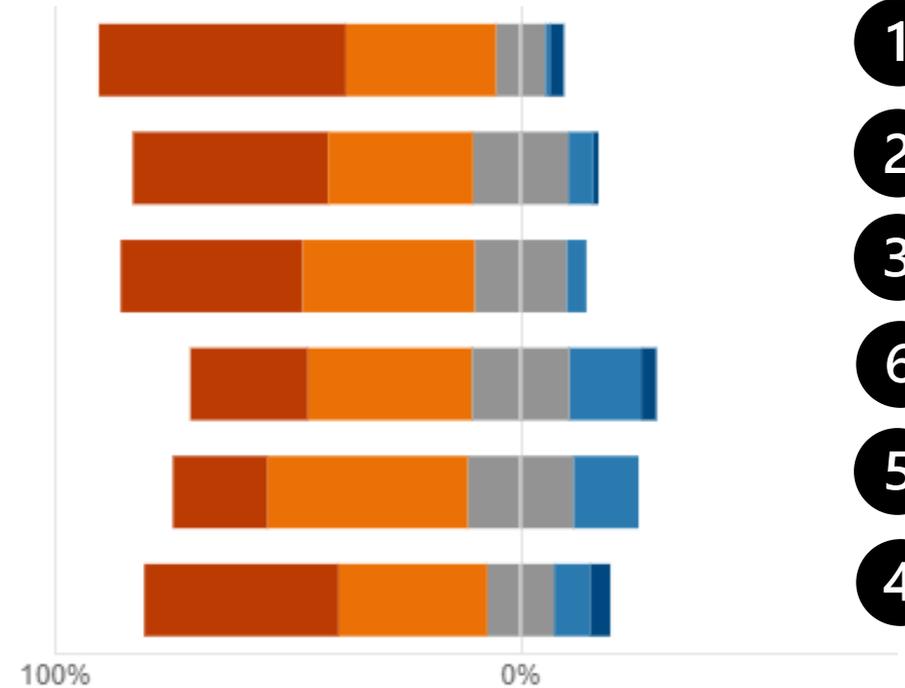
■ Entre 1011 et 1500

■ Plus de 1500

Ces axes politiques vous paraissent ...?

■ Essentiel ■ Important ■ Souhaitable ■ Secondaire ■ Ne sait pas

- Améliorer l'habitat, l'urbanisme, l'espace public
- Soutenir l'action sociale, les solidarités, créer du lien
- Améliorer l'offre de soin
- Accompagner le développement économique et commercial
- Promouvoir l'action culturelle
- Favoriser les mobilités



- 1
- 2
- 3
- 6
- 5
- 4

